

Bordeaux le 25 septembre 2024 - Lettre d'information académique

En grève et dans la rue le 1er octobre pour :

- **L'abrogation de la réforme des retraites**
- **Défendre nos revendications face à l'austérité budgétaire.**

La réforme des retraites a connu une opposition majoritaire dans la rue et dans la société. Cette réforme reste injuste et aggrave les inégalités. Pour le SNES-FSU, l'abrogation de la loi retraite reste une urgence sociale et démocratique.

Le projet de budget 2025 doit être déposé au Parlement pour le 9 octobre...

[Lire la suite de l'article](#)



Bilan académique de rentrée : une nouvelle dégradation des conditions de travail pour toutes et tous

Aucune catégorie de personnels n'a été épargnée par les conditions dégradées de cette rentrée

- **Manque de personnels, manque de moyens, gestion chaotique du remplacement**

L'enquête de rentrée réalisée par le SNES-FSU a encore montré l'impréparation de la rentrée dans notre académie. Il manquait au moins un·e professeur·e dans 60% des établissements. Il manquait également de nombreuses AESH et beaucoup d'élèves en situation de handicap sont encore non accompagnés malgré leur notification. Plus que jamais les équipes pluriprofessionnelles sont incomplètes.

Les restrictions budgétaires de 2024 ont entraîné...

[Lire la suite de l'article](#)



HSE et pacte à la rentrée : le Pacte, c'est toujours non !

A la rentrée 2024, le nombre de parts de pacte attribuées aux établissements est en nette diminution et au minimum 50% des briques doivent être réservées au remplacement de courte durée. Les parts de pacte consacrées aux projets innovants sont plafonnées à 10% de l'enveloppe. Les HSE sont en nette diminution du fait de la disparition des HSE destinées à venir en aide aux élèves en difficulté. Toutefois, il est toujours possible d'être rémunéré·e en HSE pour devoirs faits. Les HSE pour la formation « premiers secours », déjà insuffisantes, sont encore réduites. Pour ce qui concerne l'auto-remplacement...

[Lire la suite de l'article](#)



Du côté de l'administration, c'est le moment de :

1. Demander le remboursement partiel des titres de transport.

La circulaire académique relative au remboursement partiel des titres de transport entre le lieu de résidence habituel et le lieu de travail, a été publiée le 19 septembre.

[Lire la suite de l'article](#)

Adhérer au SNES-FSU

Si vous ne pouvez pas lire cet e-mail, [veuillez le consulter en ligne](#)

SNES-FSU section académique de Bordeaux
138 rue de Pessac 33000 Bordeaux
<https://www.bordeaux.snes.edu/>
s3bor@snes.edu